

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>95716</b>	De <b>M. Arnaud Viala</b> ( Les Républicains - Aveyron )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > professions de santé	<b>Tête d'analyse</b> > infirmiers	<b>Analyse</b> > organisation des soins. nomenclature. perspectives.
Question publiée au JO le : <b>10/05/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>22/11/2016</b> Date de renouvellement : <b>25/04/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Arnaud Viala interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la remise à jour et l'actualisation de la nomenclature des soins infirmiers. Cette nomenclature ne reflète plus la réalité des services de soins actuels. En effet, certains soins ne sont pas dans les listes car ils n'existaient pas en 1979 et d'autres ne correspondent pas du tout à la réalité du jour. Cette situation crée une forte gêne pour l'activité professionnelle des infirmiers. Il lui demande pourquoi la nomenclature des soins infirmiers n'a pas été remise à jour et actualisée depuis 1979.